

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Séance du 17 décembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 67, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 23h16

Etaients présents à la CCI (avec vote électronique): Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'au rapport n°14), Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY Bousnières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. René BLAISON Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : Mme Valérie DRUGE (jusqu'au rapport n°12) Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD (à partir du rapport n°3) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN François : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport n°12) Nancray : M. Vincent FIETIER Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN représenté par son suppléant M. Dominique LHOMME Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD (à partir du rapport n°7) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaients présents en visio-conférence (avec vote électronique): Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Nicolas BODIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU (à partir du rapport n°9) Champagny : M. Olivier LEGAIN Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Fontain : Mme Martine DONEY Gennes : M. Jean SIMONDON (jusqu'au rapport n°21) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport n°9) Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoit VUILLEMIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Etaients présents en visio-conférence (sans vote électronique): Besançon : Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN Champoux : M. Romain VIENET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Novillars : M. Bernard LOUIS Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Etaients absents :

Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Besançon : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Maxime PIGNARD, Mme Juliette SORLIN, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vieille : M. Franck RACLOT

Secrétaire de séance :

M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

A. BENEDETTO à H. ALEM, K. BERTAGNOLI à E. AEBISCHER, P. BILLEREY à G. SPICHER, F. BRAUCHLI à F. BOUSSO, C. CAULET à M. ETEVENARD, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à E. LAFARGE, J. CHETTOUH à F. BAEHR, B. CYPRIANI à A. POULIN, L. GAGLILOLO à A. LAROPPE, S. GHARET à A. TERZO, V. HALLER à F. PRESSE, D. HUGUET à A. POULIN, M. LAMBERT à G. BAILLY, C. MICHEL à S. COUDRY, M. MICHEL à N. SOURISSEAU, M. PIGNARD à L. FAGAUT, JH. ROUX à Y. POUJET, J. SORLIN à A. GHEZALI, C. VARET à PC. HENRY (à partir du n°15) S. WANLIN à M. ZEHAF, C. WERTHE à L. MULOT, A. BLESSEMILLE à J. KRIEGER, R. VIENET à L. ALLAIN, C. BOTTERON à M. FELT, M. LEOTARD à F. BAILLY, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à G. GAVIGNET, P. PERNOT à M. JASSEY, B. LOUIS à F. TAILLARD, D. GAUTHEROT à L. MULOT, JM. BOUSSET à P. AYACHE (à partir du rapport n°10), N. DUSSAUCY à H. BERMOND, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, JM. JOUFFROY à Y. MAURICE, F. RACLOT à JC. CONTINI

Délibération n°2020/005452

Rapport n°7 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Anne VIGNOT, Présidente

Commission : Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Finances - FIN.20.08.D22 en date du 29/10/2020 - Demandes de subventions - Pont de Velotte - création d'une piste cyclable sur encorbellement - Etat, Région, Département pour un montant de 318 349 €

Finances - FIN.20.08.D23 en date du 27/10/2020 - Régie et sous-régies de recettes liées à la vente des titres de transport auprès des usagers - Régie n° 901 - Modification n° 12 - Création d'un compte DFT – Ajout d'un moyen de paiement – Institution d'un fonds de caisse

Finances - FIN.20.08.D24 en date du 12/11/2020 - Demande de subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Projet de requalification des espaces publics au sein du quartier des Vareilles, rue Boissy d'Anglas - Région BFC pour un montant de 91 000 €

CRR - DIV.20.08.D72 en date du 02/11/2020 - Vente d'un violoncelle - M. et Mme JULES Renaud pour un montant de 10 000 €

Eau - Assainissement - DIV.20.08.D88 en date du 10/11/2020 - Etude et diagnostic du schéma directeur d'eau potable sur le territoire de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour un montant de 150 000 €

Eau - Assainissement - DIV.20.08.D117 en date du 17/11/2020 - Renouvellement du réseau d'eau potable rue d'Avanne à Montferrand le Château pour un montant de 98 000 €

Economie - DIV.20.08.D100 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - IMAGE PRO SERVICE pour un montant de 9 672 €

Economie - DIV.20.08.D101 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - EX LUMINA pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D102 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - BEAUTYGUARD pour un montant de 2 800 €

Economie - DIV.20.08.D103 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - VISUAL PRODUCTION pour un montant de 7 966 €

Economie - DIV.20.08.D104 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - KUNKY PARC pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D105 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - AMERICAN WAY CAFE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D106 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - FERRONERIE MARPAUX pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D107 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - AU DOUBS LAVAGE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D108 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - SIMPLI-CITE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D109 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - PIAZZ'AMORE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D110 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - PATISSERIE BRIGNON pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D111 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - ATOMIX pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D112 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - TOURNESOL / STATICE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D113 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - RESERVOIR BOOKS pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D114 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - LE 76 pour un montant de 9 483,14 €

Economie - DIV.20.08.D115 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - SIEGES & CO pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D116 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - CHARLES BELLE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D118 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - COSMETIQUE NATURELLE BISONTINE pour un montant de 3 635,84 €

Economie - DIV.20.08.D119 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - ACE SERVICES pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D120 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - EURL CHATEAU pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D121 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - SARL MATI pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D122 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - COVER CONCEPT pour un montant de 6 637,06 €

Economie - DIV.20.08.D123 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - CYBER MULTISERVICES pour un montant de 7 326,66 €

Economie - DIV.20.08.D124 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - CAPUCINES AND CO pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D125 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - CYRIL MAITRE pour un montant de 2 083,20 €

Economie - DIV.20.08.D126 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - GERMAIN ROMER pour un montant de 7 555,48 €

Economie - DIV.20.08.D127 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - GTO PNEU pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D128 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - RELAIS DE LA CROISEE DES ROUTES pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D129 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - ATELIER 88 pour un montant de 5 628,08 €

Economie - DIV.20.08.D130 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - BOULANGERIE FOUGERAY pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D131 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - LMEV pour un montant de 3 715,26 €

Economie - DIV.20.08.D133 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - AUREDA SYSTEM pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D135 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - LE DOUBS VRAC pour un montant de 9 422,84 €

Economie - DIV.20.08.D137 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - SARL MORSHEIDIAN/HOTEL SIATEL pour un montant de 8 320 €

Economie - DIV.20.08.D138 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - LA ROUE DE SECOURS pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D139 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - M'SALONS pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D140 en date du 01/12/2020 - Subvention FRT - DU GOUDRON ET DES PLUMES pour un montant de 20 000 €

Economie - DIV.20.08.D78 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT – EMERHA pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D79 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - L'IDENTITE - GBM pour un montant de 4 000€

Economie - DIV.20.08.D80 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - ESCAPADE pour un montant de 9 889,60 €

Economie - DIV.20.08.D81 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - C BOIS AGENCEMENT pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D82 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - BURGER PAPA pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D83 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - BASILIC INSTANT pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D84 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - DIAG ET pour un montant de 4 773,92 €

Economie - DIV.20.08.D85 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - BOUCHERIE DES BEAUX PRES pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D86 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - HUMBLOT pour un montant de 7 853,14 €

Economie - DIV.20.08.D87 en date du 03/11/2020 - Subvention FRT - CIE A DEMAIN J'ESPERE pour un montant de 7 757,39 €

Economie - DIV.20.08.D89 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - HYBIDRIFT pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D90 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - LE BRUIT QUI pour un montant de 7 252,64 €

Economie - DIV.20.08.D91 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - COMPAGNIE OFAM pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D92 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - VEDETTES DE BESANCON pour un montant de 2 810,19 €

Economie - DIV.20.08.D93 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - VIENS VOIR pour un montant de 7 909,48 €

Economie - DIV.20.08.D94 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - LC AMENAGEMENT pour un montant de 9 520 €

Economie - DIV.20.08.D95 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - VICTOR GUERIF pour un montant de 5 861,76 €

Economie - DIV.20.08.D96 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - MOVEOS pour un montant de 4 478,86 €

Economie - DIV.20.08.D97 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - BOURDENET GEOFFROY pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D98 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - IN FINE pour un montant de 10 000 €

Economie - DIV.20.08.D99 en date du 19/11/2020 - Subvention FRT - IBN pour un montant de 10 000 €

Habitat - DIV.20.08.D73 en date du 27/10/2020 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - décision de labellisation - Constructeurs MI

Habitat - DIV.20.08.D74 en date du 27/10/2020 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 13 801 €

Habitat - DIV.20.08.D75 en date du 27/10/2020 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 196 528 €

-Mise à disposition de personnel auprès de l'ATMO (BREDYS et SCHWEITZER)

1) Signature d'un contrat de prêt avec la Banque Postale

Afin d'assurer le financement de ses investissements 2020, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a lancé le 13 octobre dernier, pour son budget annexe Chauffage Urbain, une consultation bancaire portant sur un montant de 1 000 000 €, à taux fixe classique, sur une durée de 15 ou 20 ans. La proposition de la Banque Postale a été retenue et un prêt a été signé selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1 000 000 €
- Score Gissler : 1A
- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,31 %
- Versement des fonds : à la demande de la CU GBM jusqu'au 21 décembre 2020 en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : échéances constantes

- Remboursement anticipé : autorisé, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt soit 1 000 €

Le prêt sera encaissé le 21 décembre 2020 à l'imputation 16.1641.30911.

2) Arbitrage en taux fixe du contrat de prêt n° MON519030EUR/0519812/001 avec la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL).

Le prêt n° MON519030EUR/0519812/001 (18.42 du Budget Assainissement), initialement indexé en Euribor 12 mois + marge de 0,25, a fait l'objet le 21 octobre dernier d'une proposition d'arbitrage spontanée de la part de la CAFFIL vers un module taux fixe sur la durée résiduelle du prêt. Grand Besançon Métropole a accepté et signé la proposition établie par la CAFFIL et a décidé de procéder à la date du 1^{er} janvier 2021 à l'arbitrage vers taux fixe du prêt aux conditions suivantes :

- Capital restant dû à la date d'effet d'arbitrage : 110 318,88 €
- Date d'effet de l'arbitrage vers taux fixe : 01/01/2021 (après paiement de l'échéance)
- Durée d'amortissement : 14 échéances d'amortissement, soit jusqu'au 01/01/2035
- Durée d'application du taux d'intérêt : 14 échéances d'intérêts, soit jusqu'au 01/01/2035
- Périodicité des échéances d'amortissement et d'intérêts : annuelle
- Mode d'amortissement : personnalisé au taux de 3,45 %
- Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,23 %
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.

II. En matière de marchés publics

Réfection et réaménagement du Pont de Velotte à Besançon

Titulaire : ENTREPRISE PARIETTI – 25200 MONTBELIARD

Date de notification : 22/10/2020

Montant : 1 043 515,29 € HT

Fourniture, installation et mise en service de routeurs 4G pour les besoins du transport urbain

Titulaire : CIBEST - 25000 BESANCON

Date de notification : 16/11/2020

Montant : sans mini – maxi 299 000 € HT

Révision du plan de mobilité de Grand Besançon Métropole

Titulaire : EXPLAIN – 75020 PARIS

Date de notification : 28/10/2020

Montant : 89 450 € HT

Travaux de protection en falaises et de soutènement

Titulaire : ROC AMENAGEMENT – 25210 LE RUSSEY

Date de notification : 02/11/2020

Montant : sans mini – maxi 400 000 € HT

Acquisition d'une application de gestion de recrutement

Titulaire : HORIZONTAL SOFTWARE – 38610 GIERES

Date de notification : 15/10/2020

Montant : sans mini – maxi 89 000 € HT

Fourniture de signalisation horizontale

Lot 1 – Peinture routière

Titulaire : SOCIETE D'APPLICATIONS ROUTIERES – 92000 NANTERRE

Date de notification : 16/10/2020

Montant : sans mini – maxi 270 000 € HT

Lot 2 – Enduit à chaud et à froid

Titulaire : SOCIETE D'APPLICATIONS ROUTIERES – 92000 NANTERRE

Date de notification : 16/10/2020

Montant : sans mini – maxi 270 000 € HT

Lot 3 – Produits de marquage préfabriqués
Titulaire : SOCIETE D'APPLICATIONS ROUTIERES – 92000 NANTERRE
Date de notification : 16/10/2020
Montant : sans mini – maxi 270 000 € HT

Maîtrise d'œuvre pour le bouclage et la sécurisation du réseau de chaleur de Planoise des Hauts de Chazal à Besançon
Titulaire : CLER INGENIERIE – 69800 SAINT PRIEST
Date de notification : 12/11/2020
Montant : 69 000 € HT

Fourniture et pose de dispositifs de retenue routiers et de barrières sur le territoire de Grand Besançon Métropole
Titulaire : GLOBAL SIGNALISATION – 25480 ECOLE VALENTIN
Date de notification : 03/11/2020
Montant : sans mini – maxi 300 000 € HT

Marché subséquent pour la fourniture de matériel électrique (lanternes, mâts et accessoires). Retrofit Oracle, Murena et Amarante
Titulaire : SONEPAR CONNECT BESANCON – 25000 BESANCON
Date de notification : 29/10/2020
Montant : sans mini – maxi 300 000 € HT

III. En matière domaniale et foncière

IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

- Acceptation d'un chèque de 775,54 € de BEAC en règlement de l'indemnité différée suite au dégât des eaux survenu à TEMIS le 2 07 2018
- Acceptation d'un chèque de 1979,16 € de Pacifica correspondant à l'indemnité suite à un choc de véhicule ayant endommagé un lampadaire à Larnod le 3 02 2020
- Acceptation d'un chèque de 3029,40 € de la MACIF en règlement de l'indemnité suite à l'incendie d'un camping cat à Deluz et aux dommages causés à l'enrobé le 01 12 2018
- Acceptation d'un virement de 1836,43 € de la Compagnie AMLIN, assureur de GBM correspondant à l'indemnité différée suite au choc de véhicule du 20 02 2019 ayant endommagé l'armoire électrique Place Leclerc
- Acceptation d'un virement de 367,20 € correspondant à l'indemnité versée par MMA suite au choc de véhicule le 31 05 2019 contre la barrière du Centre Technique Municipal
- Acceptation d'un virement de 3000 € de la compagnie AMLIN correspondant au remboursement de la franchise suite à l'aboutissement du recours concernant un choc de véhicule place Leclerc contre une armoire électrique le 20 02 2019
- Acceptation d'un virement de 3708,80 € de BEAC correspondant à l'aboutissement d'un recours suite aux dommages causés au ponton de la Cité des Arts par un bateau de plaisancier le 20 06 2017

- Acceptation d'un virement de l'indemnité immédiate de 3541.48 € suite à un choc de véhicule ayant endommagé un abribus place des nations à BESANCON le 26 janvier 2020.
- Acceptation d'un chèque d'un montant de 3 454,41 € transmis par la MAIF en règlement de l'indemnité suite à un choc de véhicule ayant endommagé un feu tricolore à NANCRAY, le 6 mars 2020.
- Acceptation d'un virement de de 2 888,40 € de la compagnie DEKRA Claims Services, en règlement de l'indemnité suite à un choc de véhicule ayant endommagé un lampadaire le 28 janvier 2020 à FRANOIS.
- Acceptation d'un chèque de 1759,89 € de BEAC en règlement de l'indemnité de sinistre suite à un choc de véhicule ayant endommagé un lampadaire à Franois le 8 01 2020
- Acceptation d'un chèque de 1751,34 € de GMF en règlement de l'indemnité suite à un choc de véhicule ayant endommagé la bouche d'aération du marché des Beaux-Arts le 5 12 2018
- Encaissement d'un chèque de 3049 € de Groupama correspondant au remboursement d'un trop perçu de la prime Dommages aux Biens de Grand Besançon Métropole

- Encaissement acompte indemnité incendie parking Cassin de la compagnie AMLIN d'un montant de 200000 €
- Acceptation d'un virement de 1599,16 € d'AVIVA suite à la chute d'un arbre sur un lampadaire à Fontain le 12 mai 2020
- Acceptation d'un chèque de 389,56 € de la MAIF en règlement de l'indemnité de sinistre suite à un choc de véhicule contre une borne escamotable rue Claude Pouillet le 6 mai 2020

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

